

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration
Le lundi, 10 mars 2025 à 19 h
Salle RC36 - Paul-André-Duquet, Arpidrome de Charlesbourg
750 rue de la Sorbonne

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M ^{me} Sylviane St-Louis	Trésorière
M. David Khayat	Vice-président
M ^{me} Geneviève Khayat	Secrétaire
M. Pierre-Luc Grenon	Administrateur
M ^{me} Catherine Savoie	Administratrice
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Lydia Duranleau	Secrétaire de soutien

4 citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h04.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 février 2025	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal	19 h 10
5. Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
6. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 55
7. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 10
8. Correspondance et trésorerie	20 h 25
9. Divers	20 h 30
10. Levée de l'assemblée	20 h 45

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-08

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. David Khayat, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 FÉVRIER 2025

M. Jean-Pascal Dumont demande s'il a des modifications.

M. Michel-Marie Bellemare mentionne une erreur sous le point 7 (PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS). Il ne faisait pas référence aux camions de déneigement, mais plutôt aux tracteurs-souffleurs de déneigement.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-09

Sur proposition de M^{me} Catherine Savoie, appuyée par M. Pierre-Luc Grenon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 février 2025 avec la modification susmentionnée.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Claude Lavoie mentionne que le calendrier partagé avec les conseils de quartier pour prévoir leurs participations aux différentes consultations sera disponible dans les prochaines semaines ou prochains mois.

M^{me} Marie-Pierre Boucher revient sur la marche de repérage autour de l'école Guillaume-Mathieu pour observer l'état de la sécurité routière. Quatre citoyens étaient présents. À cause de la température froide, peu d'enfants ont été observés. N'étant pas une situation représentative, le travail se poursuivra. Une demande d'accès aux codes postaux a été faite afin de connaître la provenance des enfants.

Pour le moment, aucune réglementation n'est en vigueur pour la taille des tracteurs-souffleurs de déneigement. M^{me} Marie-Pierre Boucher va faire les démarches pour savoir si cela serait possible.

Un projet a été déposé pour l'immeuble sur la 60^e rue, projet qui a été discuté lors de la dernière assemblée ordinaire (10 février 2025). Il y aura éventuellement une consultation publique pour celui-ci.

5. DOSSIER DU CONSEIL DE QUARTIER

M^{me} Sylviane St-Louis mentionne que le conseil de quartier a l'intention de déposer un projet dans le cadre de l'[initiatives en faveur de la biodiversité – Programme de soutien à la mobilisation](#) de la Ville de Québec (uniquement destiné aux conseils de quartier). Des démarches ont été entamées auprès de d'autres conseils de quartier de Charlesbourg. Elle fait aussi appel aux citoyens, les idées de projets sont les bienvenues.

Un citoyen présent, représentant la table àVelo, mentionne qu'une proposition de projet a été envoyée au conseil de quartier afin d'obtenir leur soutien. La RÉSOLUTION CQJ-25-CA-04 comprend des éléments de ce projet.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Pierre Boucher partage sa découverte d'une initiative citoyenne : une grainothèque (voir la page Facebook [Les bons voisins de Charlesbourg](#)).

Lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2024, un citoyen résidant sur le boulevard Louis-XIV, avait mentionné avoir une problématique avec son entrée d'eau et qu'il avait tenté de trouver des réponses auprès de la Ville. M^{me} Marie-Pierre Boucher a rencontré le citoyen et un deuxième avis a été demandé en lien avec la situation. Ce deuxième avis a permis de conclure que la Ville n'est pas responsable puisque la problématique se situe sur une rue privée.

Les inscriptions pour les camps de jour de la Ville commenceront à partir du 14 avril jusqu'au 5 mai. Les coûts sont maintenant de 68\$ pour un enfant par semaine (incluant les taxes). Le programme Vacances-été (PVE) peut accueillir environ 15000 enfants par été sur 56 sites avec 22 partenaires.

M. Claude Lavoie mentionne l'avancement de certains projets résidentiels notamment la réalisation d'une assemblée publique de consultation qui a eu lieu en février pour le [projet résidentiel au 6125 1^{re} Avenue](#) (ancien séminaire-couvent des Pères Eudistes). En réponse à une question, il ajoute que la Ville n'a pas de levier actuellement pour obliger les promoteurs à inclure du logement social dans ce type de projet.

Les travaux à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement avancent et la réouverture est prévue pour le printemps 2025. Les travaux ont été plus longs puisque ceux-ci étaient plus importants que prévus.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen mentionne une problématique de non-respect de la signalisation au coin de la 3^e avenue Ouest et 55^e rue Ouest : les automobilistes tournent à droite même si leur lumière est rouge. Il mentionne aussi que les délais de déneigement des pistes cyclables sont trop longs ce qui diminue l'espace pour circuler. La présence de bollard empêche selon lui le déneigement adéquat de ces pistes cyclables.

Un citoyen, présent à la dernière assemblée, fait un résumé de l'avancement en lien avec le projet d'ajout de classe modulaire à l'école des Deux-Moulins. Il y a eu une rencontre du conseil d'établissement avec plusieurs participants afin de présenter les plans. Les classes seront toutes bâties à l'été 2025 sans garantie qu'elles seront pleines lors de la prochaine année scolaire.

Un autre citoyen s'interroge sur la pertinence d'ajouter des panneaux indiquant les directions des voies routières à l'aide de flèche surtout l'hiver lorsque les indications au sol ne sont pas toujours visibles. Une demande au 311 pourrait être faite pour une intersection en particulier, au besoin. Il partage aussi son inquiétude en lien avec la quantité grandissante d'eau à traiter dans un contexte où plusieurs projets immobiliers voient le jour. Les conseillers municipaux mentionnent que cela est considéré dans le développement des projets et qu'il n'a pas d'enjeu pour le moment.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Aucune correspondance.

M^{me} Sylviane St-Louis mentionne, qu'en date d'aujourd'hui, il y a 1327,50\$ dans le compte.

M. Ernesto Salvador Cobos donne un chèque d'une valeur de 1775\$ au conseil de quartier.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-10

Sur proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M. David Khayat, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125\$ à M^{me} Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2025.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-11

Sur la proposition de M^{me} Sylviane St-Louis, appuyée par M. Pierre-Luc Grenon, il est résolu de rembourser la somme de 28,17\$ à M. David Khayat pour le paiement des collations lors de l'assemblée ordinaire du 10 mars 2025.

9. DIVERS

M. Jean-Pascal Dumont rappelle que l'assemblée générale annuelle aura lieu à la prochaine séance soit le 14 avril. Quelques postes seront en élection. Pour poser sa candidature, les démarches se trouvent sur le [site de la Ville](#). Il invite tous les participants à en faire la promotion.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont lève l'assemblée à 20h16.

Compte-rendu rédigé par M^{me} Lydia Duranleau et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Geneviève Khayat.

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont

SIGNÉ

M^{me} Geneviève Khayat